



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion et développement des  
organisations, des services sportifs et de  
loisirs

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (GDOSSL)

Dénomination nationale : SP7-Activités sportives

Demande n° S3LP140007275

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Les enseignements sont dispensés au sein de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a pour but l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires au développement de projets relatifs au domaine sportif et de l'activité physique. Les compétences acquises au cours de cette formation relèvent des domaines commercial, juridique, budgétaire, en ressource humaine, de la santé. Les principaux métiers visés (gestionnaire, coordonnateur de projets, agent de développement, conseiller) dépendent de structures et d'entreprises liées aux activités physiques et aux sports de loisirs pratiqués dans différents lieux et circonstances : secteur de la remise en forme, services des sports de collectivités locales, fédérations et clubs sportifs et des sociétés de services, de loisirs, de vacances et de tourisme sportif.

Le positionnement de cette licence professionnelle dans l'offre de formation permet son développement car il existe à Paris 10 un parcours lié à la filière optionnelle en L1 et L2 *Management du sport*. Elle est destinée principalement à des étudiants issus de la filière STAPS qui ont acquis la 2<sup>ème</sup> année et qui souhaitent s'engager rapidement dans la vie professionnelle à partir de cette formation. La région parisienne offre de forte opportunité d'emplois potentiels dans ce domaine d'activités avec environ 3 500 salles de remise en forme et plus de 300 entreprises de loisirs sportifs recensées dans le territoire.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle, localisée à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, dispose d'une expérience certaine dans ce domaine des activités sportives. Depuis sa création en 2007, cette formation correspond aux attentes d'étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers liés à la gestion et au développement des structures sportives et de loisirs. Avec son grand nombre de structures sportives et de loisirs, avec les nombreux services offerts par les collectivités et les associations, l'Ile-de-France offre des perspectives indéniables d'emplois dans les domaines d'activités ciblées par cette licence professionnelle.

La présentation des contenus pédagogiques est renseignée d'une manière très générale et synthétique ; en effet, les tableaux qui décrivent les différentes unités d'enseignements ne sont pas commentés. Les cours abordent les champs de connaissance dans un domaine particulier et il ne semble pas y avoir d'articulation entre les différentes unités d'enseignements qui sont portées principalement par des enseignants de la filière STAPS.

Le stage s'effectue pendant 24 semaines avec une durée de 400 heures et est accompagné d'un projet tuteuré de 100 heures. Les deux sont regroupés dans une seule unité d'enseignement réalisée en lien avec la production d'un mémoire. Les éléments du dossier ne permettent pas de dégager une analyse de la politique des stages et du projet tuteuré.

Seule, l'UFR STAPS de Paris 10 propose cette mention en Ile-de-France et la formation accueille des professionnels du secteur du sport et des loisirs diplômés de brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport. Elle s'adresse généralement aux étudiants diplômés de filières STAPS ou de BTS. Enfin, chaque année, très peu d'étudiants sont inscrits dans cette formation par des dispositifs de validation des acquis de l'expérience ou professionnels.

125 heures de formation sont assurées par des professionnels associés hors de l'établissement, 24 heures sont effectuées par un PAST de l'Université et donc 36 % du volume global de la formation hors stage est confié aux professionnels. Cinq professionnels sont associés à cette licence professionnelle : trois d'entre eux dépendent d'entreprises de remise en forme et d'activités de loisirs sportifs, un autre est responsable d'un centre associatif et enfin le cinquième travaille au sein d'une commune. Les différents types de structures sont ainsi bien représentés, mais le dossier manque d'informations sur les fonctions occupées par les professionnels dans leur structure.

En ce qui concerne la formalisation de partenariats et le rôle des professionnels dans cette formation, le dossier ne présente pas d'éléments d'informations sur ces divers sujets et il n'est donc pas possible d'analyser précisément la nature des relations entre le monde universitaire et professionnel dans le cadre de la mise en œuvre de cette licence professionnelle.

Les effectifs sont en hausse depuis 2007, année de démarrage de la licence professionnelle. Le nombre d'inscrits est passé de 12 à 25, avec une certaine stabilité sur les trois dernières années. Le taux de réussite est assez constant aux alentours de 90 % avec une légère baisse (de 100 % à 86 %) ces dernières années.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les résultats d'une enquête conduite en 2010 sont mentionnés dans les tableaux fournis, avec un taux de répondants de 40 %. Les résultats sont difficiles à évaluer compte tenu de l'aspect lacunaire, variable et sporadique des chiffres présentés dans le dossier.

L'autoévaluation présentée met en avant la reconnaissance du diplôme par les professionnels grâce à l'adéquation entre les besoins du secteur dans le domaine de la gestion et de l'organisation des services sportifs et de loisirs.

La formation est pilotée par trois enseignants co-responsables, mais le rôle de chacun en termes de partage des responsabilités n'est pas précisé. On peut s'interroger sur l'intérêt d'avoir trois responsables pour ce type de formation.

- Points forts :

- L'inscription favorable à la fois dans l'offre de formation de l'établissement et dans le contexte économique et social régional.
- Le réseau de professionnels associés et la thématique porteuse de la formation proposée.

- Points faibles :
  - La structure de la formation (regroupement du stage et du projet tuteuré, non conforme à la réglementation).
  - Le programme de formation construit comme une juxtaposition d'unités d'enseignements sans une réelle articulation entre elles.
  - Pas de prise en compte d'une forme d'alternance pour les publics salariés de la formation continue.
  - Peu d'inscriptions d'étudiants à partir des dispositifs de validation d'acquis de l'expérience ou professionnels.
  - Un taux important de poursuite d'études pour les étudiants qui ont répondu à l'enquête.
  - Les partenariats et le rôle des professionnels dans cette formation ne sont pas explicités.

## Recommandations pour l'établissement

La principale recommandation porte sur le soin à apporter à la rédaction de ce dossier qui, en l'état, est difficilement exploitable. En effet, il manque un grand nombre d'éléments de présentation qui ne favorisent pas une analyse exhaustive des différents critères d'évaluation proposés.

Il est également nécessaire de mettre en conformité cette formation avec le cahier des charges lié à l'organisation du stage professionnel et du projet tuteuré, qui doivent constituer des unités d'enseignement distinctes.

Il conviendrait également d'explicitier plus précisément la façon dont les enquêtes d'insertion professionnelle sont menées et d'être en mesure ainsi de communiquer des chiffres plus complets sur le type et la nature des emplois obtenus par les étudiants diplômés.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement

**Responsable de la formation :**

**NOM Prénom** KULKA Evy

**Email** [evy.kulka@u-paris10.fr](mailto:evy.kulka@u-paris10.fr)

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »**

**Appréciation globale** Nous remercions l'expert pour son travail d'expertise.  
 Réponses aux observations émises par l'expert :

- 1 : L'ensemble des contenus de la formation justifie l'articulation entre les différentes unités d'enseignement
- 2 : Un nouveau dossier a été préparé et dans lequel le Stage et le Projet Tuteuré sont distincts
- 3 : La formation ouverte aux étudiants bénéficiant de dispositifs de VAE et VAP
- 4 : Les fonctions occupées par les professionnels ont été précisées
- 5 : Les relations entre le monde universitaire et professionnel ont été précisées dans la nouvelle version
- 6 : Une réponse a été apportée sur l'enquête conduite en 2010
- 7 : Un seul responsable est indiqué dans le nouveau dossier

**Points forts** La reconnaissance par les rapporteurs de l'offre de formation dans le contexte économique et social régional ainsi que le réseau de professionnels associés et la thématique porteuse de la formation est appréciée.

**Points faibles**

- 1 : Le Stage et le Projet Tuteuré sont désormais des UE distinctes
- 2 : L'articulation des unités d'enseignement est complétée et justifiée.
- 3 : Nouvelle organisation des cours et du stage permet une meilleure forme d'alternance pour les salariés
- 4 : L'attractivité des candidats avec VAE et VAP devra être poursuivie par des actions de communication
- 5 : Constat que le recrutement professionnel des étudiants s'effectue préférentiellement au niveau du Master (ou plus). Dans le cadre de la formation GDOSSL, une minorité d'étudiants ayant répondu à l'enquête souhaite prolonger leurs études après la Licence Professionnelle (environ 30%)
- 6 : Le rôle des professionnels dans la formation est explicité

**2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »**

La rédaction du dossier a été entièrement remaniée. L'organisation du Stage et du Projet Tuteuré constituera des unités d'enseignement distinctes. Les enquêtes d'insertion professionnelle des étudiants seront menées avec un suivi plus systématique sur le type et la nature des emplois obtenus.

**3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »**

Nous renouvelons nos remerciements à l'expert tout en soulignant que l'équipe pédagogique considère que les notations actuelles concernant le projet pédagogique, l'insertion professionnelle, le lien avec les milieux professionnels et le pilotage de la Licence paraissent sévères au regard de l'originalité de la formation, des contenus des enseignements dispensés et des résultats obtenus.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

